

Conditions générales de vente d'Event'experts, la plateforme des évènements de l'Ordre

1. Objet

Experts Comptables Services (ci-après « ECS », numéro SIREN : 324 746 247) propose, sur le site Internet : <http://eventexperts.org/> de s'inscrire à des évènements gratuits, payants ou mixtes (en fonction du profil des participants) organisés par le Conseil national de l'Ordre des experts-comptables (ci-après « CNOEC », numéro SIREN : 775 670 003), par ses structures liées ou par les Conseils Régionaux de l'Ordre des experts-comptables.

Ces évènements peuvent se dérouler en présentiel et/ou en distanciel, avec la possibilité d'accéder aux contenus en replay, afin de garantir une flexibilité optimale et de répondre aux contraintes de disponibilité des différents publics.

Les présentes conditions générales de vente (ci-après « CGV ») ont pour objet de définir les fonctionnalités offertes par la plateforme événementielle Event'experts (ci-après « Plateforme ») et les modalités d'inscription à celle-ci.

Le terme « **Utilisateur** » désigne la personne ayant un Comptexpert, qui visite une ou plusieurs pages de la Plateforme.

2. Champ d'application

La Plateforme permet aux utilisateurs :

- d'accéder gratuitement, après authentification via Comptexpert, à la Plateforme ;
- de consulter les évènements organisés par le CNOEC et ses structures liées, et/ou de Conseils régionaux ;
- de s'inscrire à des évènements gratuits et/ou payants ;
- de bénéficier de tarifs spécifiques en fonction de profil ;
- de récupérer, via son espace personnel, ses badges, factures et attestations de présence pour les évènements qui en proposent.

3. Modalités d'inscription

Les inscriptions sont acceptées dans la limite des places disponibles. La disponibilité des places est précisée sur la Plateforme, via la page d'information propre à chaque évènement.

Les prix affichés sur le site sont indiqués en euros toutes taxes françaises comprises (TVA française et autres taxes applicables), frais de traitement de votre commande inclus.

La commande pour des évènements ou des prestations payants, est payable à l'avance et ne pourra être validée qu'après son paiement intégral. Le règlement des commandes peut être effectué par carte bancaire (jusqu'à 48h avant l'évènement) ou par virement (jusqu'à 7 jours avant l'évènement). Tout achat donnera lieu à l'émission d'une facture, accessible dans l'espace personnel de l'utilisateur.

L'inscription à un évènement gratuit est validée au plus tard une heure après la commande.

L'inscription à un évènement payant, ou à des prestations payantes, est validée dès que la transaction aura été acceptée (en cas de paiement par carte bancaire) ou dès réception du règlement (en cas de virement). Sans règlement validé, après relance des utilisateurs, la commande et l'inscription pourront être annulées.

Lorsque son inscription est confirmée, l'utilisateur devient « Participant » à l'évènement.

4. Annulation, report et remplacement

4.1. Annulation par le Participant

- **Évènements en présentiel**

Toute demande d'annulation doit être formulée par écrit par le Participant.

Pour les évènements proposant également une diffusion en live et/ou incluant l'accès à un replay, toute inscription est considérée comme ferme et définitive dès la confirmation de l'inscription.

L'annulation est possible sous réserve du respect des délais précisés ci-après. Toute annulation reçue hors délai ne donnera lieu à aucun remboursement, sauf cas de force majeure reconnu.

- Délais et modalités de remboursement d'évènements payants :
 - Annulation reçue jusqu'à J-30 avant la date de l'évènement : remboursement intégral (100 %).
 - Annulation reçue entre J-29 et J-15 avant la date de l'évènement : remboursement partiel à hauteur de 50 %.
 - Annulation reçue à partir de J-14 ou absence le jour de l'évènement : aucun remboursement.
- Moyens d'annulation acceptés :
 - Par courrier électronique adressé à l'organisateur depuis le formulaire de contact accessible sur la plateforme.
- La date de réception de la demande écrite fait foi pour l'appréciation des délais.

- **Évènements à distance (accessibles en live et/ou en replay)**

Pour les évènements proposant une diffusion en live et/ou incluant l'accès à un replay, toute inscription est considérée comme ferme et définitive dès la confirmation de l'inscription. Aucun remboursement ne sera accordé après l'envoi des accès à la diffusion ou au replay, y compris en cas de non-participation effective du participant.

- **Cas de force majeure**

Par dérogation aux dispositions ci-dessus, un remboursement total ou partiel pourra être accordé en cas de force majeure, tel qu'appréhendé à l'article 1218 du Code civil et par la jurisprudence des tribunaux français, sous réserve de l'appréciation de l'organisateur.

Sont notamment considérés comme cas de force majeure : maladie grave ou accident empêchant la participation, décès d'un proche (conjoint, ascendant ou descendant), tout autre évènement imprévisible, irrésistible et extérieur rendant impossible la participation.

Le Participant devra fournir tout justificatif probant permettant d'établir la réalité du cas invoqué.

L'organisateur se réserve le droit d'accepter ou de refuser la demande au regard des éléments fournis.

4.2. Annulation ou report par l'organisateur

En cas d'annulation pure et simple de l'évènement par l'organisateur, pour quelque cause que ce soit, les sommes versées par le participant seront intégralement remboursées. Aucun autre dédommagement ne pourra être réclamé à ce titre.

En cas de report de date, le participant pourra choisir soit de maintenir son inscription pour la nouvelle date proposée, soit de demander le remboursement des sommes versées. À défaut de réponse dans un délai raisonnable communiqué par l'organisateur, l'inscription sera réputée maintenue.

La responsabilité de l'organisateur ne saurait être engagée pour les frais annexes engagés par le Participant, notamment les frais de transport, d'hébergement ou de restauration, en cas d'annulation ou de report de l'évènement.

4.3. Substitution de Participant

Le Participant inscrit ne peut en aucun cas se faire remplacer par une autre personne. Chaque inscription est strictement personnelle et nominative.

5. Protection des données personnelles

ECS est engagée dans une démarche continue de protection des données personnelles de ses utilisateurs, en conformité avec la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 en vigueur (ci-après « LIL ») et du règlement n° 2016/679, dit règlement général sur la protection des données (ci-après dénommé « le RGPD »).

Pour obtenir des renseignements sur le sort de vos données à caractère personnel, ECS encourage ses utilisateurs à consulter la Politique de confidentialité, accessible en onglet.

6. Droit applicable et attribution de juridiction

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

Tout différend ou difficulté né(e) de l'interprétation ou de l'exécution des présentes sera soumis(e), en cas d'échec d'une tentative préalable de solution amiable, à la compétence exclusive des tribunaux de Paris.

Version : 23 avril 2026